



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BENFELD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 mai 2024
sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH

Membres en exercice : 13

Membres présents : 9

Le 28 mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Benfeld s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Membres le 22 mai 2024.

Assistent à la séance : Mme Ellia FONTAINE, Mme Nathalie GARBACIAK, Mme Anne-Marie GINTZ, M. Martin GUNDELACH, M. Jean-Paul HUMBLET, M. François SAETTEL, Mme Marie-France SCHNEIDER, Mme Florence SCHWARTZ et M. Jacky WOLFARTH.

Absents excusés : M. Richard BAUMERT, Mme Elsa ESTREICHER (procuration à Florence SCHWARTZ), M. Jean-Marie FELTZ et M. Pierre LINDECKERT.

Assistent en outre : M. Vincent SCHULTZ, DGS.

Le Président ouvre la séance à 18 heures 30 en saluant les membres du Conseil d'Administration.

Nombre de membres présents à la délibération : 9

DEL02/03/2024 **Appel à projets 2024 de la Sécurité Sociale – dossier de demande d'aide financière pour des travaux de réhabilitation de la RPA**

Un bail emphytéotique a été signé en 1987 entre la Commune et DOMIAL en vue de la construction par DOMIAL de la résidence pour personnes âgées.

En vertu de ce bail, il est prévu que DOMIAL porte les investissements dans les locaux pour ce qui relève du propriétaire et le CCAS gère le fonctionnement de la résidence. Les investissements pris en charge par DOMIAL sont répercutés au CCAS par le biais d'un loyer. Ainsi, le CCAS supporte indirectement toutes les dépenses de DOMIAL.

La CARSAT Alsace-Moselle a engagé un appel à projets national 2024 d'aide à l'investissement (PAI) pour les Résidences autonomie financé par l'Assurance retraite et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Ce programme vise à soutenir financièrement, à hauteur de 60 % maximum, des

travaux favorisant la modernisation des résidences autonomie, notamment les projets de réhabilitation.

En ce qui concerne la Résidence autonomie JAEGER, sur les 52 logements au total, il reste une quinzaine de salles de bains à réhabiliter.

Vu les caractéristiques des salles de bains d'origine (seuil d'accès à la douche de plus de 40 cm, faible largeur d'accès à la douche, absence de chaises de douches et de poignées), il devient impératif, dans un souci de modernisation et d'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées, de réhabiliter ces salles de bains.

Ces travaux d'investissement relèvent en principe du propriétaire, à savoir DOMIAL. DOMIAL n'a pas souhaité être porteur du présent projet, mais accepte que le CCAS dépose une demande et soit porteur du projet en tant que gestionnaire de la résidence.

En conséquence, le Conseil d'Administration,

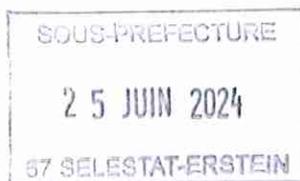
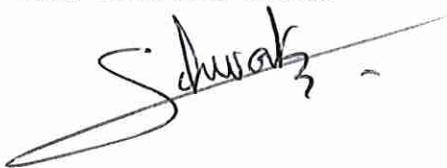
après en avoir délibéré,

décide :

- d'approuver que le CCAS soit le porteur du projet dans le cadre de l'appel à projet 2024 de la CARSAT pour les aides financières destinées à la réhabilitation des résidences autonomies,
- d'approuver que la demande porte sur la réhabilitation des anciennes salles de bains
- d'approuver le plan de financement suivant :
 - dépenses : 300 000 € TTC
 - recettes :
 - o aide financière de la CARSAT : 60 %, soit 180 000 €
 - o fonds propres du CCAS et éventuelles subvention de la Région Grand Est ou de la Collectivité Européenne d'Alsace : 120 000 €
- de charger le Président de solliciter DOMIAL pour cosigner la demande d'aide financière à la CARSAT,
- d'autoriser le Président à déposer le dossier de demande d'aide financière 2024 auprès de la CARSAT d'ici le 31 mai 2024,
- d'autoriser le Président à solliciter les aides financières auprès de la Région Grand Est, de la Collectivité Européenne d'Alsace et de toute autre organisme susceptible de subventionner ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,
Mme SCHWARTZ Florence



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,
Jacky WOLFARTH.

